

Solidaires



LA RECHERCHE PUBLIQUE MARCHANDISEE

*Un non sens pour son efficacité
Une violence envers ses personnels
OGM, où va la recherche publique ?*

La recherche agronomique a subi de profondes évolutions au cours des vingt dernières années qui sont liées à la fois aux avancées scientifiques et technologiques, notamment dans le domaine de la biologie moléculaire, mais aussi aux changements sociétaux et économiques. Ceux-ci sont marqués par une emprise toujours plus forte du libéralisme économique et de la marchandisation des biens et des services (en particulier l'application des règles du marché aux services publics).

Ces transformations se sont traduites au niveau du secteur agricole, par une intensification, depuis les années 70, des productions végétales et animales sur un modèle productiviste industriel (dans le sens d'un accroissement continu de la productivité, quels qu'en soient les coûts sociaux et environnementaux), et au niveau de la recherche agronomique, par un pilotage de plus en plus fort des orientations scientifiques avec comme seul objectif la rentabilité économique.

Un exemple typique de ce mode de pilotage a été l'appel à projet 2010 « **Investissements d'Avenir – Biotechnologies et Bioressources** » (initialement le bien nommé « Grand Emprunt »), appel où il s'agissait de « *favoriser l'émergence d'une bio-économie, basée sur la connaissance du vivant et sur de nouvelles valorisations des ressources biologiques renouvelables.... Les projets devant favoriser le développement d'innovations basées sur l'ingénierie du vivant et favoriser les partenariats de recherche public-privé en cofinancement avec les entreprises et les collectivités locales.*¹² ». Lors de la sélection des projets, ont été

¹² ANR (Agence Nationale de la Recherche), Appel à projet Biotechnologies et Bioressources Edition 2010, <http://www.agence-nationale->

prises en compte, non seulement la qualité scientifique et l'originalité mais aussi « ...la pertinence du modèle économique, ... l'association de la recherche privée et les retombées potentielles (économiques et sociales) ¹² ... ». Plus globalement, il s'agit, comme le souligne la Stratégie Nationale pour la Recherche et l'Innovation, d'accélérer les retombées économiques du développement massif des technologies à haut débit de connaissance de vivant (technologies dites en « omique »).

L'ampleur des budgets consacrés à ces programmes (par exemple, 9 millions d'euros accordés à chacun des deux projets coordonnés par l'INRA qui ont été sélectionnés dans le domaine des biotechnologies vertes en 2010) et les financements complémentaires que ces projets ne manqueront pas d'obtenir font que ces approches vont monopoliser, dans les prochaines années, une part importante des moyens humains et matériels de la recherche dans ce domaine. Par ailleurs, il faut souligner que dans ces projets, plus d'un quart des budgets finance les partenaires privés qui bénéficient en plus de crédits impôts recherche (CIR). Ce processus s'inscrit donc pleinement dans la mise à disposition croissante des moyens de la recherche publique au service des entreprises privées. N'est-ce pas le PDG de RHODIA, J.P. Clamadieu qui déclarait récemment dans le magazine l'Usine Nouvelle, que le CIR permettait d'amener, pour l'entreprise, le coût d'un chercheur français au niveau de celui d'un chercheur chinois.

Nous ne pensons pas que ces recherches permettront comme elles le promettent d'« assurer la sécurité alimentaire dans un contexte d'agriculture durable, capable de s'adapter au changement climatique, passant par la sélection de variétés végétales à hautes valeurs environnementales et nutritionnelles, caractérisées par des bénéfices pour la santé humaine, la santé animale ou l'environnement. ¹² ». Leur unique but est de prolonger un modèle agricole de production intensive dont on connaît pourtant les ravages sociaux (endettement du monde agricole, diminution du nombre d'agriculteurs, désertification des campagnes,...), écologiques (dégradation des sols, pollution des milieux aquatiques, diminution de la biodiversité sauvage et cultivée...) et sanitaires (épisode de la « vache folle », grippe aviaire...) associés. Le Grenelle de l'environnement a d'ailleurs dressé un inventaire assez complet de toutes ces atteintes à l'environnement liées à ce modèle agricole et proposait quelques solutions dont on attend avec impatience l'application (plan Ecophyto 2018).

Face à ces constats et face à une demande croissante exprimée par les consommateurs d'avoir accès à une nourriture de meilleure qualité et produite dans des conditions plus respectueuses de l'environnement et des hommes, la recherche agronomique se trouve devant un défi majeur auquel elle se doit d'apporter des

réponses ! Or, les orientations prises au cours des dernières années, par l'INRA, le plus grand Institut de recherche agronomique européen, ne nous semblent pas aller dans ce sens. En témoignent les documents d'orientation successifs qui s'inscrivent dans le modèle productiviste actuel marqué par la recherche de rendements toujours plus élevés (voir la place très limitée, voir quasiment nulle le plus souvent, qui est accordée dans ces documents à l'agriculture biologique).

C'est pourquoi, depuis sa création, notre syndicat ne cesse de demander à la direction de l'INRA que l'Institut s'engage véritablement dans une politique scientifique qui réponde à la demande sociétale et à l'urgence environnementale soulignée lors du Grenelle de l'environnement. Pour cela, il faudrait tout d'abord que l'INRA retrouve une indépendance vis-à-vis des industriels de la filière agricole et alimentaire largement représentés dans son conseil d'administration et qui influencent fortement les orientations de la politique de l'établissement. Par ailleurs, comme évoqué précédemment, il faut aussi que l'Institut obtienne des moyens financiers pérennes suffisants pour mettre en place, en toute indépendance vis à vis des demandes du monde économique, des programmes de recherche ambitieux destinés à promouvoir l'émergence d'un nouveau modèle agricole. Enfin, il faudrait que l'INRA ne considère pas les biotechnologies comme la solution miracle pour résoudre les problèmes qui sont posés à la recherche agronomique (autonomie alimentaire pour toutes les populations, préservation de l'environnement et des ressources naturelles pour le futur, adaptation au changement global,...).

L'INRA pourrait pour cela s'appuyer sur l'expertise internationale IAASTD (*International Assessment of Agricultural Science and Technology for Development*) réalisée par un panel de 600 représentants des instituts de recherche, des gouvernements, des entreprises et de la société civile (équivalent du GIEC) dont les rapports ont été publiés en 2008¹³. Cette expertise a conclu que si la recherche agronomique avait fourni une contribution historique majeure pour augmenter les rendements et améliorer la santé, en revanche les gains avaient été inégalement répartis, les succès s'étaient accompagnés de conséquences environnementales et sociales négatives et l'augmentation de la production n'avait pas toujours permis d'augmenter l'accès à la nourriture pour les plus pauvres. Le rapport suggère aussi une révision du modèle actuel de développement des recherches, connaissances et technologies en agronomie ainsi que des changements structureaux dans la gouvernance, le développement, et les résultats des Sciences et Technologies afin que les bénéfices soient partagés plus équitablement et que les impacts environnementaux soient réduits (parmi les pistes envisagées, l'agroécologie et une recherche plus proche des paysans étaient

¹³ <http://www.agassessment.org/>

citées). Nous noterons ici que Monsanto et Syngenta ont refusé de signer le rapport final qui leur semblait trop critique vis-à-vis des biotechnologies (Kiers et al., Science 2008¹⁴)

Si la mobilisation populaire a permis de limiter l'implantation des OGM en France et en Europe, si comme le soulignait l'ancien Ministre de l'Environnement, Jean-Louis Borloo dans une déclaration au journal Le Monde en 2007 « *Sur les OGM, tout le monde est d'accord : on ne peut contrôler la dissémination. Donc, on ne va pas prendre le risque* », et si les premiers retours d'expérience de l'utilisation de cette technologie sur de grandes surfaces et sur le long terme montrent combien elle ne résout rien aux plans environnemental et économique¹⁵, aucune remise en cause n'est en revanche formulée par la Direction de l'INRA. Au contraire, l'Institut se prépare à réinvestir massivement dans ce domaine comme l'illustre l'un des objectifs prioritaires du projet du département GAP (*Génétique et Amélioration des Plantes*) pour 2011-2015, dans lequel il est estimé probable que « *la création de novo d'allèles par transgénèse, mutagenèse et/ou recombinaison ciblée conduisant à des effets forts puisse amener des progrès majeurs au travers de reprogrammations importantes des plantes* », ce qui justifie un accroissement des efforts de recherche dans ce domaine...

Dans la suite de ce chapitre, nous avons rassemblé des extraits de quatre documents diffusés au cours des années récentes par notre syndicat au personnel de l'INRA. Le premier d'entre eux reprend la déclaration que SUD-Recherche EPST a faite suite à l'arrachage de la vigne génétiquement modifiée à Colmar en août 2010. Cette déclaration permettait de replacer la portée de cet essai en plein champ dans le contexte politique gouvernemental sur les questions environnementales et dans celui de la politique scientifique de l'Institut.

**Essai INRA "plein champ" de Colmar sur la vigne
transgénétique :
Un échec qui nécessite de se poser les bonnes questions !**

¹⁴ Kiers ET, Leakey RRB, Izac A-M, Heinemann JA, Rosenthal E, Nathan D & J Jiggins (2008) Agriculture at a Crossroads. Science Vol. 320 no. 5874 pp. 320-321. DOI: 10.1126/science.1158390

¹⁵ Fok M (2010) Autant en emporte la culture du coton transgénétique aux Etats-Unis... Cahiers de l'Agriculture Vol. 19, 292-298

Si les « OGM » n'ont pas fini de soulever des controverses passionnées, nous souhaitons que l'attention médiatique portée à la neutralisation de l'essai vigne de Colmar permette de se saisir sérieusement de questions essentielles pour l'avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.

Ce n'est pas un hasard si cette action s'est déroulée après le vote de la loi « Grenelle 2 » qui a sonné le glas des espérances portées par la démarche participative du Grenelle de l'Environnement. Les dernières décisions gouvernementales, y compris celle de fin juillet mettant fin au moratoire sur les cultures OGM, indiquent que l'orientation affichée en faveur d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement n'était qu'un discours de façade... Le modèle agro-industriel a été conforté par le président Sarkozy, lui-même, au salon de l'agriculture en mars, avec sa formule : « *L'écologie, cela commence à bien faire !* ».

SUD-Recherche EPST a toujours soutenu que les OGM ne constituaient pas une solution d'avenir pour l'agriculture en France, comme ailleurs. Outre les risques sanitaires et environnementaux non maîtrisés, le modèle agricole dans lequel ils s'inscrivent est celui d'une agriculture toujours plus intensive, de type industrielle, qui est destructrice pour l'environnement mais aussi pour la profession d'agriculteur. Pour autant, et nous l'avons aussi exprimé clairement, la recherche fondamentale sur les OGM, en milieu confiné est utile, ne serait-ce que pour avoir des éléments de compréhension pour tenter de réparer les dégâts déjà occasionnés dans certains pays par la culture OGM à grande échelle.

Nous avons constamment interpellé le ministère de la recherche et la direction de l'INRA pour qu'ils affichent comme priorité le développement d'un autre modèle agricole, basé sur le respect de l'environnement, des consommateurs, qui refusent les OGM dans leur assiette, et de ceux qui produisent ces ressources. Alors que d'autres voies de recherche sur les pratiques culturales restent sous-exploitées, l'utilité des essais sur les vignes transgéniques est aujourd'hui contestée par des viticulteurs qui ont aussi compris que l'image du vin en souffrirait.

La communication développée par la Direction de l'INRA sur le sujet nous interpelle : elle affirme simultanément que cet essai sur la vigne visait à maintenir « l'existence d'une expertise impartiale au-delà de celle des entreprises internationales », mais aussi que sa destruction fait prendre le risque de « *voir la France incapable de développer des produits alternatifs à ceux des grandes firmes* ». Alors, nécessité (bien compréhensible) de connaissances nouvelles ou objectif (déjà annoncé) de valorisation commerciale ? C'est justement le débat de fond !

Lors d'une première action isolée similaire à Colmar, notre syndicat avait déjà mis la Direction de l'INRA en garde sur sa présentation partielle et partielle du

contexte, en omettant systématiquement toute référence à la mise à l'index simultanée de l'essai par le tribunal administratif. Pour l'inauguration officielle de la reprise de cet essai qui devait intervenir à la mi-septembre, la présence de deux ministres était annoncée, soulignant ainsi son objectif éminemment politique. Est-ce que ces mêmes ministres se seraient déplacés si l'expérimentation avait porté sur la mise en œuvre d'une nouvelle pratique culturale permettant de lutter contre le virus ?

Plus largement, nous sommes inquiets de la brevetisation du vivant, centrale dans la stratégie OGM, au même titre que la logique d'innovation marchande à court terme imposée par le gouvernement. C'est lui le « démolisseur » du service public de recherche, et non ceux visés dans le communiqué de la direction de l'INRA. Sa politique met aujourd'hui les personnels de la recherche en situation de conflit d'intérêt¹⁶.

Nous comprenons le découragement ressenti par les collègues de l'INRA de Colmar qui ont vu leur travail interrompu. Nous les invitons à participer à la mobilisation nécessaire pour obtenir une recherche agronomique qui puisse réellement répondre aux défis de cette nouvelle révolution agricole attendue... mais pas encore entendue par nos directions !

L'arrachage de la vigne GM de Colmar a eu lieu dans un contexte post-Grenelle de l'Environnement, dont il nous paraît important d'analyser les suites difficiles au regard des espoirs suscités sur la prise en compte à leur juste valeur, des problèmes environnementaux actuels ; c'est l'objet du document ci-dessous, tirant en juin 2010, un premier bilan du Grenelle.

Le Grenelle de l'Environnement « lobbytômisé »

Le sort réservé au volet agricole du Grenelle de l'Environnement illustre les conséquences désastreuses de la politique menée : zoom sur la question des pesticides...

Le processus du Grenelle de l'environnement était pourtant porteur

¹⁶ Nous avons publiquement dénoncé, avec SUD-Education, le décret 2010-619 instaurant une prime permettant de distribuer aux agents des universités et EPST jusqu'à 50% du montant restant sur les contrats de recherche, après leur exécution...
<http://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article856>

d'espoir, réunissant autour d'une même table toutes les parties impliquées dans les questions intéressant « agriculture, environnement et alimentation » et les positions finales, bien qu'incomplètes, constituaient une avancée significative. Et sur la question agricole, ce « Grenelle » était tout sauf un gadget, les avancées (dans les textes, dans l'attente d'une concrétisation !) étaient majeures, voire inespérées dans le domaine de l'agriculture.

Ainsi, défiant tous les pronostics, le plan ECOPHYTO 2018 est très ambitieux et volontariste en affichant, pour la première fois en opposition avec le lobby agro-industriel, une volonté de réduire de 50%, si possible, les pesticides en 10 ans. La loi Grenelle 1 votée le 21 octobre 2008 enfonçait le clou pour le volet agricole.

Du côté des militants historiques de l'agriculture durable, partagés entre espoir et vigilance, on s'était félicité de voir : « les vieux lobbies de l'agriculture [qui] sont ébranlés par ces remises à plat »¹⁷. Pour preuve de la réalité du changement d'orientation affiché, il suffisait de recueillir les réactions de la FNSEA et de ses satellites qui se sont estimés trahis par leurs vieux amis de droite au pouvoir. Ces dernières années, les représentants des céréaliers avaient d'abord dénigré l'expertise scientifique collective pesticides de 2005 puis tenté de bloquer le travail collectif de proposition du Grenelle de l'environnement. Malgré leur opposition farouche, la dynamique inédite entre les acteurs s'était concrétisée, sur le volet agricole, par le plan Ecophyto 2018 et la loi Grenelle 1.

Mais la lenteur dans la mise en œuvre concrète des mesures du Grenelle 1 et les multiples amendements avaient déjà affaibli le texte initial. Par exemple l'amendement « Soulage » exonère de réduction de pesticides les cultures dites mineures. Puis les évènements nous ont doublement donné raison :

- Les changements annoncés ont d'abord été démontés par la hargne du lobby agroindustriel à tenter d'une part de démolir un processus inédit (lire par exemple les réactions à la présentation « d'Ecophyto R&D » fin janvier 2010), et d'autre part à proclamer l'urgence de ne rien faire (« La France ne doit pas produire plus vert que les autres pays... on a besoin de temps dans un univers européen et mondial concurrentiel » Pascal Férey, vice-président de la FNSEA dans le journal Ouest-France du 20 mars 2010).

- La versatilité des politiques a d'abord été illustrée par les déclarations de N. Sarkozy, tournant le dos aux conclusions du Grenelle, quand il affirme au salon de l'agriculture le 2 mars 2010 : « toutes ces questions d'environnement cela commence à bien faire... ». Il n'est donc pas étonnant qu'au mois de mai suivant,

¹⁷ La lettre de l'agriculture durable, n°50 novembre 2008. L'édito « *Horizon 2009 : espoirs et vigilance* » et l'article p.11 « *Ecophyto 2018 : essai réussi...mais à transformer* ».

la loi dite « Grenelle 2 » a sonné le glas des espérances...

Avec une recherche publique qui reste inféodée au modèle productiviste dominant

Face aux obstacles annoncés, une solide position commune de «service public de recherche agronomique» pour une mise en œuvre volontariste des avancées de la loi Grenelle 1 était possible. L'INRA possède une bonne partie des compétences (en agronomie, en amélioration des plantes, en écologie notamment) pour mener à bien des recherches performantes sur de nouveaux modes de production agricole réduisant au maximum les impacts environnementaux et satisfaisant la demande des consommateurs pour des produits de meilleures qualités. Mais au lieu de saisir cette opportunité, l'institut a fait le choix de continuer à investir massivement dans des recherches visant à prolonger le système productiviste actuel, celles concernant les PGM en étant un des exemples les plus flagrants. Or, si l'INRA ne réalise pas ces recherches, qui d'autre le fera dans un système complètement verrouillé ?

L'INRA tient toujours sa ligne générale de défense du modèle productiviste agricole dominant qui affirme que l'agriculture n'a pas failli, que les pollutions agricoles sont mineures, surtout ne changeons rien sauf à la marge, cultivons l'avenir c'est à dire PGM et bio (agro)carburants.

En conclusion :

- Sur son volet agricole, le Grenelle a été un signal encourageant pouvant initier une rupture par rapport à la politique productiviste et à la domination surdimensionnée de la FNSEA, fer de lance des lobbyistes, par la création d'un cénacle diversifié permettant l'expression des forces soucieuses d'un réel développement durable - dont nous faisons partie - dans l'intérêt collectif.

- Quelques mesures nationales (plan Ecophyto 2018 avec un indicateur assez pertinent de la réduction d'usage de pesticides) sont venues compléter et confirmer les améliorations à but sanitaire décidées au niveau européen.

- Mais les leviers incitatifs (pour les bonnes pratiques, l'agriculture biologique...) ne sont pas au rendez vous, les politiques sectorielles (agriculture - énergie) ont tardé à s'extraire du clientélisme politique, les politiques publiques de recherche continuent de privilégier le financement des innovations technologiques à but marchand (repeintes en vert pour l'utilisation du "milliard du Grenelle" affiché au budget 2010 de l'Etat, ou même pas conditionnées à la moindre contrepartie d'utilité écologique ou sociale comme le Crédit Impôt Recherche) au détriment de tout ce qui concerne la gestion et la protection des milieux, la prévention...

« L'ÉCOLOGIE, ÇA COMMENCE À BIEN FAIRE ! »



Le troisième document est un rappel des positions prises par SUD-Recherche EPST dès 2006, sur les Plantes Génétiquement Modifiées et en particulier sur les risques environnementaux et sanitaires associés à leur culture en plein champ ainsi que sur les conséquences économiques et sociales du développement de ces technologies.

Pourquoi SUD Recherche EPST est opposé à l'utilisation des Plantes Génétiquement Modifiées (PGM) dans l'agriculture ?

Les organismes génétiquement modifiés font l'objet d'un débat très vif au sein du monde agricole, de la communauté scientifique, mais aussi de toute la société. Les tenants des PGM, qui considèrent ces derniers comme un progrès agro-technologique inéluctable, vilipendent l'archaïsme et la frilosité scientifique de leurs opposants et ils promettent à la France et à l'Europe un avenir sombre si

celles-ci laissent passer cette révolution technologique. Il est pourtant indispensable de considérer l'intérêt des PGM dans l'agriculture en regard des attentes sociétales actuelles en matière d'environnement (préservation de la biodiversité et des ressources en eau), d'alimentation (diversité et qualités gustatives et nutritionnelles) et de santé publique (un environnement sain pour/et une alimentation saine).

Les PGM ne permettent pas de réduire l'impact néfaste de certaines pratiques agricoles actuelles sur notre environnement : L'un des arguments les plus souvent évoqués par les producteurs de semences GM pour justifier leur utilisation est que celles-ci permettent de réduire les impacts environnementaux de notre agriculture, notamment à travers une moindre utilisation des pesticides. Or, il s'avère que plus de 70 % des PGM actuellement cultivées sont des plantes résistantes à une famille d'herbicides (...) Cet avis est globalement confirmé par l'expertise collective Pesticides INRA-Cemagref qui montre bien la complexité de la situation (...).

Ainsi, les objectifs des firmes qui commercialisent ces PGM ne sont donc pas de réduire l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement. Les PGM contribuent aux atteintes à la biodiversité, ce dont on commence juste à prendre conscience. Cette contribution est d'autant plus importante qu'outre les effets spécifiques aux PGM évoqués précédemment, leur culture s'inscrit forcément dans le cadre d'une agriculture toujours plus industrialisée qui a largement démontré ses effets néfastes pour l'environnement. (...).

Les PGM pourraient présenter un risque à long terme pour la santé : Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur l'impact sanitaire des PGM et des produits qui en dérivent. L'origine de ces risques tient à la fois à la production d'une molécule exogène à la plante liée à l'introduction du gène d'intérêt (toxine Bt par exemple), mais aussi à d'autres désordres générés par l'ajout d'un gène étranger à un génome (...).

L'un des reproches récurrents que l'on peut aussi opposer aux défenseurs des PGM par rapport aux risques sanitaires est l'absence d'évaluation des effets potentiels à long terme (...). Alors que la diffusion des PGM ne cesse de s'accroître dans le monde et donc dans notre alimentation, nous constatons qu'il n'existe aucun réseau d'évaluation et de surveillance indépendant sur leurs effets et même que les outils pour cette surveillance ne sont pas encore prêts (rapport parlementaire de M. C. Ménard, 2005).

Les PGM ont des conséquences sociales et économiques importantes et elles s'inscrivent dans le cadre général d'une marchandisation du vivant toujours plus poussée :

A ces atteintes à l'environnement et aux risques sanitaires pour l'homme s'ajoutent enfin des conséquences sociales et économiques du développement des cultures des PGM. L'une de ces conséquences majeures est liée à l'industrialisation de l'agriculture et à la concentration toujours plus grande de la production de denrées agricoles aux mains d'un nombre toujours plus restreint de producteurs(...).

De plus, la pollution des cultures non GM par des pollens de PGM est en train de se généraliser (voir par exemple Watrud et collaborateurs, 2004). Elle s'accompagne de procès pour non paiement de patente aux agriculteurs qui ont l'infortune de cultiver, sans l'avoir désiré, des PGM ! (...). Le meilleur aveu de ces difficultés à séparer ces filières et à prévenir les pollutions accidentelles est qu'un seuil de tolérance de contamination fixé à 0,9 % a été récemment adopté pour les produits alimentaires, sachant qu'une limite inférieure n'aurait pu être tenue (...).

La production de semence GM s'inscrit d'autre part dans le cadre d'une marchandisation toujours plus poussée du vivant à travers le dépôt de brevets sur des séquences génétiques. Cette marchandisation restreint les droits des agriculteurs qui ne pourront désormais utiliser leur semence après récolte, ce qui ne peut qu'accroître les difficultés des paysans, notamment dans les pays pauvres. La brevetabilité du vivant réduit aussi le champ de la recherche et s'inscrit dans le cadre d'une appropriation de ressources naturelles qui constituent pourtant un patrimoine commun à l'humanité. Circonstance aggravante, le pillage est exercé surtout sur les ressources des pays pauvres.

Pour toutes ces raisons, notre syndicat s'oppose fermement à l'utilisation agricole des PGM. Alors que la nécessité d'un développement durable est désormais admise par tous, cette technologie contrairement à ce que ses promoteurs clament, s'inscrit dans une démarche inverse n'ayant d'autres buts que d'accroître les profits et le pouvoir de quelques grandes sociétés de biotechnologies et de semences, ainsi que dans un mode de production agricole toujours plus industrielle et productiviste avec les conséquences sanitaires, économiques, sociales et environnementales qui le caractérise.

De plus, l'impossible retour en arrière qui accompagnerait la libéralisation de la culture des PGM doit nous inciter à une prudence extrême et à soutenir toutes les luttes contre le développement de ces plantes dans l'agriculture. En conséquence, il faut demander que la recherche publique ne soit pas mise à disposition de quelques sociétés privées, mais qu'elle œuvre au véritable développement d'une agriculture durable (production intégrée et agriculture biologique) au service des femmes et des hommes et de leur environnement. Dans ce cadre, elle se doit aussi de développer tous les moyens nécessaires à une expertise indépendante sur les questions posées par les PGM.

Enfin, le dernier document est une analyse globale des dérives actuelles que connaît notre système de recherche publique, dérives qui ne sont pas sans

conséquences sur la question de la politique de recherche d'un Institut tel que l'INRA et sur son indépendance vis-à-vis des industriels de l'agro-alimentaire.

Pour une recherche publique qui soit au service du public et non du profit !

Comme dans les autres secteurs (éducation, santé, justice...), la recherche publique est victime d'une soi-disant "modernisation" imposée sous contrainte de « *Révision Générale des Politiques Publiques* » - RGPP, imposée par le gouvernement actuel. Ces attaques s'inscrivent dans le cadre d'une politique européenne définie par le processus de Bologne (1999) et la stratégie de Lisbonne (2000).

Mise en miette des structures publiques d'enseignement supérieur et de recherche :

Transformation des laboratoires de recherche en PME concurrentes sur le marché des agences de moyens et des entreprises, financements aléatoires et de court terme empêchant toute vision au-delà de 3 ou 4 ans, précarisation de l'emploi, culture du résultat et de la performance, évaluation politico-technocratique, déréglementation des statuts et des rémunérations, alourdissement de la gestion administrative, creusement des inégalités, augmentation du stress et de la souffrance au travail, perte du sens de ce travail...

Les seuls bénéficiaires de cette politique sont les entreprises privées et leurs actionnaires qui captent ainsi à leur seul profit le bien collectif que constitue la recherche publique : l'argent des contribuables est mobilisé, sans contrôle ni contrepartie, pour financer par le crédit impôt recherche des dépenses de recherche à but lucratif qui devraient incomber aux actionnaires et aux patrons et, par le biais des pôles de compétitivité, des programmes ANR¹⁸ partenariaux, ce sont des labos de recherche publics tout entiers qui doivent se mettre au service des problématiques de la recherche privée et s'engager sur des clauses de confidentialité.

L'AERES¹⁹ est une pièce maîtresse dans la mise en œuvre de ces orientations : jouant un rôle analogue aux agences de notation financières, elle note les unités de recherche en fonction de la réalisation des objectifs assignés par le

¹⁸ ANR : Agence Nationale de la Recherche

¹⁹ AERES Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

gouvernement, cette note servant ensuite à moduler les crédits alloués à ces unités. Cette « allocation des moyens à la performance » est une des priorités affichées par le ministère dans sa déclinaison de la RGPP.

Détournement des découvertes publiques

Les réformes en cours en Europe tendent à mettre les universités et centres de recherches sous la coupe des entreprises privées. En France les outils utilisés issus du « Pacte pour la recherche » sont le crédit d'impôt recherche, la facilitation des projets ANR incluant un partenaire industriel, l'intrusion massive des représentants du patronat dans la gouvernance de tout le système de recherche depuis les agences, jusqu'aux « Alliances », réseaux et organismes (notamment à la tête des universités en application de la LRU²⁰). Les entreprises privées bénéficient par le biais de contrats multiforme de subventions importantes, monétaires, mais surtout en heure de travail de très haute technicité.

L'entreprise ne s'intéresse pas à la recherche en tant que telle, mais bien au développement et à l'innovation. Et l'amalgame recherche-innovation est de plus en plus prégnant.

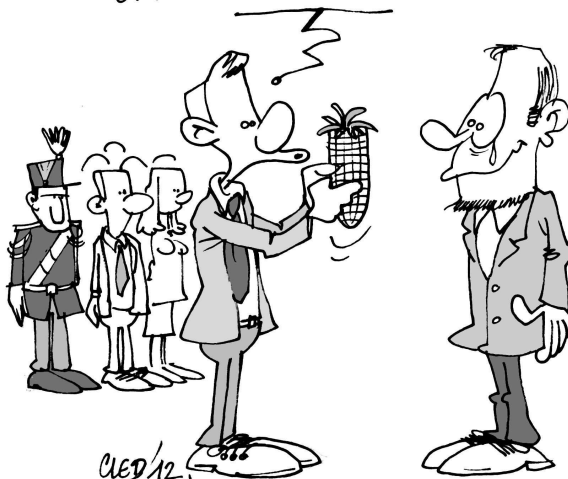
La recherche publique en pâtit à plusieurs titres : Détournement d'une grande part de la force de travail vers des sujets à finalité applicative marchande de court-terme ; précarisation des individus et des équipes, appauvrissement de la pensée pour répondre à l'urgence de contrats de court terme ; confiscation du savoir par les acteurs privés via des clauses de confidentialité et des brevets ; affaiblissement de toute capacité d'expertise indépendante, mission pourtant essentielle !

La brevetabilité du vivant présente de graves risques : Le glissement de la découverte à l'invention, la description d'un objet préexistant et le progrès de la connaissance sont assimilés à une invention ; la loi du plus fort, dans la course à l'appropriation, seuls les plus riches pourront identifier, déposer puis maintenir les brevets et conséquence, la situation de monopole pour le détenteur ; la politique du fait accompli mise en œuvre par quelques grandes multinationales quand la loi du marché, *de facto*, devient la référence juridique mondiale.

²⁰ LRU : "Liberté et Responsabilité des Universités" ... un bien beau titre pour une aussi horrible loi (publiée le 11 août 2007)...

L'INTÉRESSÉMENT DU PERSONNEL ...

PAR LE DÉCRET N° 2010-619
NOUS SOMMES FIERS DE VOUS HONORER
DU MAÏS MONSANTO POUR SERVICES RENDUS !



Ce qui se passe actuellement en France dans le secteur de la santé, autour de « l'Alliance des « Sciences de la Vie » illustre la dérive actuelle :

- *Des multinationales pharmaceutiques qui bénéficient des recherches de l'INSERM et en profitent pour fermer leur propre secteur de recherche !*
- *L'affaire du Médiator souligne pourtant la nécessité d'une expertise vraiment indépendante : ce médicament aurait-il été commercialisé si une recherche clinique puissante et indépendante de l'industrie pharmaceutique avait été soutenue à l'INSERM ?*

Explosion de la précarité pour les personnels

L'incertitude du lendemain est un facteur de stress et de souffrance inadmissible dans un Monde globalement riche. Les réformes en cours en Europe précarisent le travail de nombreuses personnes (chercheurs mais aussi ingénieurs, techniciens, administratifs) et notamment des jeunes dont les conditions de vie et

d'activité peuvent être fortement dégradées par la succession de contrats de courte durée.

La réalité est bien éloignée du discours rassurant, et encore trop souvent entendu, de la première expérience qui serait un tremplin vers l'emploi stable ! En cause, les multiples contre-réformes qui se sont succédé. Ainsi, la mise en pièce actuelle des organismes de recherche amplifie la course aux guichets (Europe, ANR, régions), qui sont autant de générateurs de précarité²¹.

Le protocole « TRON » de ce début 2011, censé résorber la précarité, va au contraire la légaliser et l'amplifier, avec l'extension du recours aux CDD et CDI se substituant aux emplois de titulaires, et l'expérimentation de contrats de projet dans certains secteurs, dont la recherche.

Dans le même temps, le gouvernement s'efforce de diviser les personnels titulaires en distribuant à quelques-uns des primes payées par les suppressions d'emplois ou prélevées sur les ressources propres des laboratoires : " prime d'excellence scientifique" pour les chercheurs, "prime de fonction et de résultats" pour les personnels ingénieurs, techniciens, administratifs, projet de prime d'intéressement collectif...

²¹ Pour en savoir plus sur l' explosion de l'emploi précaire dans l'Enseignement Supérieur Recherche (ESR), lire le résultat de l'enquête menée dans l'unité l'an dernier :

<http://www.precarite-esr.org/spip.php?rubrique1>

Développement de l'autoritarisme



Les Conseils d'Administration des EPST ne doivent pas être réservés aux acteurs économiques dominants mais s'ouvrir à d'autres "porteurs d'enjeux" sociétaux. La relation de confiance entre les citoyens et la recherche s'est considérablement affaiblie. Les controverses récentes démontrent que la recherche publique ne doit pas être juge et partie, par exemple sur les innovations biotechnologiques (clonage, OGM, nanotechnologies...), sur la balance coûts/bénéfices et risques des innovations.

Pour y pallier, nous demandons :

- La reconnaissance d'un statut de lanceur d'alerte : il s'agit de protéger celles et ceux qui informent les citoyens des risques générés par une innovation.
- La création d'une clause de conscience : il s'agit de pouvoir refuser de travailler sur des sujets de recherches qui ne prennent pas en compte l'intérêt général.

Et au-delà de la résistance, pied à pied, contre ces réformes régressives, pour changer la donne :

- l'augmentation substantielle des crédits de soutien de base aux EPST et établissements d'enseignement supérieur par la réorientation de l'argent de l'ANR et du Crédit Impôt Recherche.

- une recherche publique qui ne repose pas sur une succession de projets à courte vue : elle doit se faire avec une pérennité et une indépendance par rapport aux intérêts privés que seuls l'emploi statutaire et le financement sur crédits récurrents de l'Etat peuvent garantir.

- un plan pluriannuel de création d'emplois pour permettre de résorber l'emploi précaire et de développer les activités de manière durable. Pour un vrai contrat de travail de droit public pour tous les doctorants : le salaire de doit pas être négociable de gré à gré entre labo et doctorant.

- la revalorisation substantielle des carrières pour tous, et pour répondre à la baisse du pouvoir d'achat : augmentation uniforme pour tous !

- le maintien d'équipes de recherche équilibrées intégrant pleinement chercheurs, ingénieurs, personnels techniques dans un travail collectif

Cet article est une contribution collective de la branche INRA de SUD-Recherche-EPST.

Les quatre documents cités sont accessibles dans leur intégralité sur le site internet²². Ils reprennent des positions communes à l'ensemble du syndicat, qui regroupe des personnels travaillant dans différents Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technologique (EPST), outre l'INRA principalement du CNRS, du CEMAGREF et de l'IFFSTAR...

²² <http://www.sud-recherche.org/>